



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

VOTE DE GRÈVE À LA VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE

(Saint-Jérôme, le 3 juin 2009) - Réunis en assemblée générale le lundi 1^{er} juin, l'ensemble des employés de la Ville de Sainte-Thérèse ont décidé, par vote secret, dans une proportion de 92,6%, de confier à l'exécutif syndical le mandat de déclencher la grève générale au moment jugé opportun.

« Nos membres ont pris une décision éclairée! Les principaux enjeux encore en litige sont monétaires : les salaires et le fond de pension » a déclaré le président du syndicat, monsieur Daniel Gauthier.

Le Syndicat a fait des avancées significatives par rapport à ses demandes initiales, mais la partie patronale reste sur ses positions et ne bouge pas d'un pouce. Qualifiées de « picochines » par la Ville, les demandes syndicales sont toujours refusées. Pour ajouter l'insulte à l'injure, la Ville demande aux syndiqués de renoncer complètement à la rétroactivité des salaires dus depuis le 1^{er} janvier 2008 pour financer la bonification du régime de retraite, et ce, sans compter que la Ville désire que les employés cèdent pour toujours la totalité des surplus qui sont habituellement générés par le régime de retraite.

Le Syndicat tient à préciser que l'objectif ce n'est pas de faire la grève, mais qu'après 14 séances de négociation et plus de 30 jours de protestation très visible de la part des employés, l'employeur aurait dû comprendre le message.

Le comité de mobilisation du Syndicat est à préparer la liste des services essentiels qu'il soumettra à l'employeur et au Conseil des services essentiels.

Le Syndicat des employés(es) de la Ville de Sainte-Thérèse (CSN) qui compte 125 membres est affilié à la Fédération des employés et employés de services publics – CSN. Le syndicat a été fondé en 1958. Le dernier conflit de travail remonte à 1978. La convention collective est expirée depuis le 31 décembre 2007.

-30-

Pour information :

**Daniel Gauthier, président
Syndicat des employés(es) de la
Ville de Sainte-Thérèse (CSN)
450 434-1440 poste 2104**

**Pierre Morabito, conseiller syndical
CSN-Laurentides
Téléavertisseur : 1-800-363-3781**